

Compte-rendu conseil d'école du 2 février 2016

Etaient présents :	
<ul style="list-style-type: none">- Mme Long, enseignante- Mme Choppin, enseignante- Mme Laroquette, enseignante- Mme Ynglanda, enseignante- M. Glasman, enseignant- Mme Pattyn, directrice- Mme Constanti- Janvresse, parent élu FCPE- Mme Moerland. , parent élu FCPE suppléante- Mme Pezet, parent élu FCPE- Mme Vergnières, parent élu les enfants d'abord, suppléant- Mme Demongin Massol, parent élu Les enfants d'abord	<ul style="list-style-type: none">- Mme Guilhamou, parent élu Les enfants d'abord- M.Graby, parent élu Les enfants d'abord suppléant- M.Raysseyguier, maire- Mme Périta, adjointe aux affaires scolaires- Mme Bellingier, coordinateur mairie enfance et jeunesse- Mme Couronne, directrice de l'ALAE
Etaient excusés :	
<ul style="list-style-type: none">- M. Ortala, IEN- Mme Dal, parent élu- M.Cocault, DDEN	

I Organisation de la semaine scolaire

Les écoles de Bessières sont passées à la semaine de 4 jours et demi en septembre 2013. La décision d'organisation de la semaine scolaire est prise par le directeur académique pour 3 ans. Au bout des 3 années, elle doit être réexaminée. Le directeur académique précise qu'il lui semble nécessaire de stabiliser les organisations pédagogiques en place.

Le conseil d'école doit faire une proposition d'organisation pour les 3 années à venir.

Les critères à respecter sont les suivants :

- 24h d'enseignement répartis sur 9 demi-journées avec maximum 5h30/jour et 3h30 par demi-journée
- une pause méridienne de 1h30 minimum et 2h15 au maximum
- tous les mercredis matins sont travaillés

Il faut prendre en compte les contraintes liées aux transports. La mairie précise qu'il n'est pas possible de modifier les horaires des bus, le service de transport étant très complexe sur le département. Le maire précise que le transport scolaire sera toujours gratuit l'année scolaire prochaine en Haute-Garonne.

Les propositions du conseil d'école remontent au directeur académique via l'IEN, qui décidera des horaires pour les 3 prochaines années.

Les retours des parents par rapport à la semaine de 4 jours et demi sont les suivants :

- les parents qui ont une solution de garde pour le mercredi trouvent les enfants plus fatigués que lorsqu'ils travaillaient sur 4 jours.
- Pour les autres enfants, il n'y a pas de changement au niveau de la fatigue.

Côté ALAE, les animateurs constatent toujours de la fatigue et de l'excitation en fin de période, les enfants qui étaient levés le mercredi le sont toujours.

Il est difficile de mesurer la fatigue des enfants liée à l'école, chaque famille ayant un fonctionnement particulier.

Le conseil d'école propose de garder les horaires actuels pour les 3 prochaines années, il n'est pas possible matériellement de décaler les horaires des 2 écoles. La mairie propose aux familles qui sont en difficulté pour aller chercher des enfants dans les 2 écoles le mercredi midi de mettre en place 10min d'ALAE de 11h45 à 11h55 à la maternelle. Une information sera faite aux familles.

M. le maire rappelle qu'une procédure est en cours pour créer un nouveau parking mais qu'elle sera longue.

II PPMS

Les enseignants se sont réunis en comité technique afin de réfléchir à la mise en place d'un PPMS le plus cohérent possible.

Suite aux attentats, l'inspection académique nous a demandé de réaliser un exercice de mise en sécurité, réalisé le 16/12/15. Il a eu lieu dans le calme, les enfants étaient prévenus et se sont soumis à l'exercice.

La correspondante sécurité du rectorat, qui était présente ce jour-là, nous a demandé de modifier le dispositif de la manière suivante :

- les 4 classes de PS et MS/GS se confinent dans les dortoirs, les classes de MS et celle de GS se confinent dans la classe de Mme Laroquette.

La cellule de crise est établie dans la salle des maîtres, la classe de Mme Texier-Lagarde sert d'infirmerie.

Chaque classe est équipée d'un plan et d'instructions d'évacuation pour rejoindre les lieux de confinement. Chaque adulte de l'école a un rôle à tenir qui est défini.

Une demande a été faite à la mairie pour :

- la mise en place d'un signal d'alerte propre au PPMS, différent de l'alarme incendie
- l'achat de talkie walkies pour pouvoir communiquer entre les 2 zones de confinement
- l'achat de 2 malles PPMS dont le contenu est défini au BO

Le nouveau plan de confinement sera testé lors du prochain exercice. M. le Maire regrette que le PPMS ne soit pas validé par d'autres instances extérieures à l'Education nationale, il demande que l'on prévienne les pompiers lors du prochain exercice et souhaite être présent. La discussion est engagée avec la directrice de l'ALAE, pour établir une continuité du PPMS sur les temps école et ALAE.

Au niveau de la sécurité, la difficulté réside dans le fait que le maire reçoit des informations et des instructions de la préfecture qui ne sont pas connues de la directrice qui reçoit des informations du rectorat.

III Projets pédagogiques

Sorties

Toutes les classes de l'école se sont rendues à Solheia pour assister au spectacle de Noël offert par la mairie le 10 décembre, et le 2 février pour une séance de cinéma Pat et Mat. Les séances de cinéma sont financées par le budget culturel alloué par la mairie, le bus par la coopérative scolaire.

Les classes de Mme Choppin et Mme Pattyn sont allées à pied à la poste acheter des timbres et poster du courrier.

La classe de Mme Long rendra visite à ses correspondants après les vacances, et accueillera les correspondants aux beaux jours, les dates ne sont pas fixées à ce jour.

D'autres projets sont à l'étude mais ne sont pas encore finalisés.

Les animateurs de la bibliothèque sont intervenus pour le voyage lecture dans les classes de MS/GS et GS le 28/01 et ils reviendront le 11/02.

Une intervention dans les autres classes est prévue mais aucune date n'a été fixée.

Jeux de cour

Les enfants disposent à présent de jeux dans la grande cour : cerceaux, roues, coques, grand jeu de construction. Il y a depuis beaucoup moins de disputes pendant la récréation.

IV Evaluation

De nouveaux programmes sont entrés en vigueur à la maternelle à la rentrée 2016. Ils précisent que les enseignants pratiqueront une évaluation positive des élèves, que l'évaluation n'est ni un instrument de prédiction ni de sélection. Ils nous demandent de nous attacher à mettre en valeur le cheminement de l'enfant et les progrès qu'il fait par rapport à lui-même.

Le livret de compétences actuel ne rentre pas dans ce cadre et n'a plus lieu d'exister, il sera remplacé par un carnet de suivi.

Un décret relatif à l'évaluation des élèves à l'école et au collège entrera en vigueur à la rentrée 2016. Il prévoit une synthèse des acquis scolaires à l'issue de l'école maternelle, elle sera transmise aux parents et aux enseignants de l'école élémentaire.

A ce jour, l'équipe enseignante va débiter sa réflexion sur ce que sera le carnet de suivi dans notre école. Les résultats des élèves seront communiqués aux familles sous une forme qui n'est pas définie à ce jour. Dans toutes les classes, les parents ont un retour régulier (au moins à chaque fin de période) de ce que fait leur enfant en classe par le biais de cahiers, classeurs ou productions emportées à la maison, les enseignantes rencontrent les parents à chaque fois qu'elles le jugent nécessaire pour signaler une difficulté ou quand il y a une demande des parents.